



## Régularisation salaire assistante maternelle

Par **dad699**, le **18/11/2013** à **08:45**

J'ai signé un contrat avec mon employeur, un particulier, sur une année incomplète de 42 semaines. Mon employeur m'a licencié le 31 octobre 2013. Pendant ce laps de temps, mon employeur ne m'a pas confié l'enfant, une semaine en septembre, et une semaine en octobre.

Pour la régularisation de salaire, mon employeur ne souhaite pas me payer, ces deux semaines, au motifs que celle ci, seraient ses congés. Lors de la signature du contrat, mon employeur n'a inscrit, aucune date, dans la partie réservée, à l'employeur. Cette dernière doit les faire figurer, s'ils sont différents des miens. Doit on les compter dans la régularisation de salaire?

Par **P.M.**, le **18/11/2013** à **13:26**

Bonjour,

Il faudrait savoir si les période de travail étaient prévues au contrat de travail sinon, de toute façon, l'employeur doit vous fixer les dates des congés payés sans pouvoir les modifier mois d'un mois à l'avance...

Par **dad699**, le **18/11/2013** à **13:32**

l'employeur n'a pas fixé les dates de ses congés sur le contrat sachant qu'ils allé être différent des miens. Les deux semaines que mon employeur a prises n'étaient pas notifié sur le contrat de travail comme semaines non travaillées

Par **P.M.**, le **18/11/2013** à **13:55**

Dans ce cas, l'employeur devait vous fixer les dates des congés payés sans pouvoir les modifier moins d'un mois à l'avance...

Par **dad699**, le **18/11/2013** à **13:57**

l'employeur ne les a pas fixé, donc maintenant qu'il y a licenciement ces deux semaines doivent elle compter ou non

Par **P.M.**, le **18/11/2013** à **14:14**

Puisque l'employeur ne vous a pas fixé à l'avance les dates des congés payés, vous n'y étiez pas et il est seul responsable de ne pas avoir confié l'enfant, il n'a donc pas respecté le contrat de travail et on peut donc en déduire que ces deux semaines doivent vous être payés sans déduction sur votre solde de congés payés...

En tout cas merci pour votre attention...